

S'approprier les gestes de prévention et de gestion des risques incendie

Objectifs :

- Connaître et prévenir les risques incendie liés à son activité
- Savoir mettre en œuvre les moyens mis à disposition par l'établissement pour lutter contre un sinistre avant l'arrivée des secours
- Participer à l'évacuation des personnes présentes dans l'établissement en appliquant les consignes de sécurité

Programme :

Le cadre réglementaire lié à la prévention et la gestion des risques incendie

- Rappels des obligations réglementaires en matière de prévention des risques incendie
- La fréquence des exercices d'évacuation à réaliser
- L'importance de l'éducation à la pratique d'évacuation réflexe
- Le rôle et les responsabilités dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement

Le risque incendie

- La théorie du feu, les différentes classes de feu
- Les modes de propagation du feu et les dangers des fumées
- Le système de détection incendie : les différents types de matériels, les fonctions et les indicateurs d'action

Les principes de mise en sécurité et d'alerte

- L'alarme incendie et la levée de doute
- Les méthodes d'évacuation ou la mise en sécurité des personnes accueillies en fonction de leur mobilité
- Le message d'alerte : numéro, contenu et consignes à respecter
- L'accueil des secours et la transmission des informations

La mise en pratique de la prévention et de la gestion des risques incendie

- L'audition d'un signal sonore et du fonctionnement du système de sécurité incendie
- L'application des consignes de sécurité et exercice pratique d'évacuation
- La prise en main des moyens d'extinctions : manipulation des extincteurs et couverture anti-feu

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation

Profil du formateur : Formateur en prévention des risques professionnels

Durée : 3,5 heures par groupe de 12 personnes

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).